

14ème législature

Question N° : 72354	De M. François Cornut-Gentille (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Défense		Ministère attributaire > Défense
Rubrique > défense	Tête d'analyse > équipements	Analyse > vieillissement. bilan.
Question publiée au JO le : 13/01/2015 Réponse publiée au JO le : 16/06/2015 page : 4532 Date de renouvellement : 21/04/2015		

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur les aéronaves en service au sein de l'armée de l'air. Afin d'évaluer le coût du vieillissement des équipements militaires, il lui demande de préciser le nombre et le taux de disponibilité au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014, le coût en crédits de paiement du MCO pour l'année 2014 et l'âge moyen de chacun des aéronaves de l'armée de l'air en service à savoir : Rafale « air », Mirage 2000 D, Mirage 2000-5, Mirage 2000 C, Mirage 2000 B, Mirage 2000-N, Mirage F1, C130, C 160, C 160 Gabriel, CN 235 Casa, TBM 700, E3F Awacs, KC 135, Alpha Jet, Xingu, drone SIDM, drone Reaper.

Texte de la réponse

Les données chiffrées relatives aux aéronaves de l'armée de l'air sollicitées par l'honorable parlementaire figurent dans le tableau suivant :

Type de l'appareil	Nombre de matériels en service		Taux de disponibilité (en %)		Âge moyen au 31/12/2014 (en années)	Coût de l'entretien programmé des matériels (EPM) en 2014 en crédits de paiement (en millions d'euros)
	au 31/12/2013	au 31/12/2014	au 31/12/2013	au 31/12/2014		
Rafale	83	93	45,60	47,70	5,80	226,40
Mirage 2000 D	73	73	33,40	38,70	17,80	
Mirage 2000-5	30	29	39,60	37,50	25,90	
Mirage 2000 C	15	15	27,30	46,30	22,30	293,50
Mirage 2000 B	8	7	40,90	41,70	22,50	
Mirage 2000 N	30	29	donnée classifiée	donnée classifiée	24,00	
Mirage F1	23	-[1]	36,50	-[1]	-[1]	20,30
C 130	14	14	35,10	28,80	28,00	40,80
C 160 AG-NG	33	28	43,20	40,10	35,60	121,10



ASSEMBLÉE NATIONALE

C 160 Gabriel	2	2	42,70	36,80	25,80	
CN 235 Casa	27	27	53,40	55,60	12,60	26,00
KC 135	14	14	donnée classifiée	donnée classifiée	51,60	52,20
E3 F Awacs	4	4	51,20	46,70	24,10	43,40
Alphajet	146[2]	136[2]	37,80	40,80	32,80	160,40
Xingu	24	23	-[3]	-[3]	31,70	11,30
TBM 700	15	15	53,20	62,20	19,20	2,50
Drone SIDM	4	4	59,00	60,70	5,70	28,40
Drone Reaper	-[4]	2	-[4]	86,30	1,60	2,40

[1] Les Mirage F1 ont été retirés du service le 14 juillet 2014.

[2] Dont 29 Alphajet belges.

[3] La flotte des Xingu a été externalisée en 2013 dans le cadre d'un contrat qui ne prévoit pas le suivi du taux de disponibilité de ces aéronefs.

[4] Les deux drones Reaper acquis par la France en 2013 sont entrés en service au cours de l'année 2014.